


# Sommaire

## SOMMAIRE DE LA REVUE DE JUIN 2016

 Le numéro du type 1c456 suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site [www.lextenso.fr](http://www.lextenso.fr)

## Veille P. 286 À 287

## Doctrine

**P. 288** L'avant-projet de loi portant réforme de la responsabilité civile codifiée, tout en la modifiant, la loi *Badinter* sur les accidents de la circulation

■ L'intégration des chemins de fer et la suppression de la faute simple du conducteur, telles sont les principales avancées de cet avant-projet de loi, dont la rédaction pourrait encore être améliorée.

par James Landel

**P. 295** Il faut sauver la mission défaillance du fonds de garantie !

■ Jean Roussel nous livre son avis concernant le projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dit projet de loi Sapin 2), et notamment concernant son article 50 relatif au recentrage du champ d'application de la mission défaillance du FGAO.

par Jean Roussel

## Commentaires

### Assurances en général

**P. 298** Condition de la validité de la signature électronique du contrat d'assurance

■ Contrat d'assurance ; Internet ; Demande d'adhésion sur internet ; Signature électronique ; Contestation de la signature par l'adhérent ; Conditions de l'identification et de l'authentification de la signature

par Richard Ghueldre

**P. 300** Conditions d'opposabilité de la prescription biennale

■ Prescription ; Mentions ; C. assur., art. R. 112-1 ; Interruption ; Lettre recommandée avec accusé de réception ; Précision quant à l'objet ; Paiement de l'indemnité ; Mention absente ; Inopposabilité de la prescription (1<sup>re</sup> esp.) ■ Interruption ; Action en paiement de l'indemnité d'assurance ; Lettre recommandée avec accusé de réception ; Caractère interruptif ; Condition ; Contenu de la lettre ; Déclaration de nouveaux désordres ; Lettre ne concernant pas le règlement de l'indemnité ; Caractère interruptif (non) (2<sup>e</sup> esp.)

par Maud Asselain

### Assurance automobile

**P. 303** Accident de la circulation et accident du travail : pas de réparation complémentaire ni de garantie pour le conducteur victime d'un tel accident

■ Loi du 5 juillet 1985 ; Dommage subi par un salarié conducteur d'un véhicule terrestre à moteur ; Indemnisation en accident du travail ; Véhicule non conduit par un copropriétaire ; C. séc. soc., art. L. 455-1-1 ; Couverture complémentaire au titre de la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985 (non) ; C. assur., art. R. 211-8 (1<sup>o</sup>, d) ; Garantie par l'assurance automobile (non)

par James Landel

**P. 305** Tenu à la réparation intégrale, l'assureur doit prendre en charge la totalité des dépenses nécessaires pour permettre à l'assuré de bénéficier d'un habitat adapté à son handicap

■ Assurance du conducteur ; Garantie des frais de logement adapté ; Frais engagés par des tiers pour l'aménagement de leur logement en vue d'accueillir l'assuré victime ; Achat par l'assuré d'une maison adaptée à son handicap ; Garantie de l'intégralité des dépenses occasionnées par cet aménagement, puis par cet achat (oui) ■ Plafond de garantie ; Clause des conditions générales renvoyant aux conditions particulières ; Plafond figurant dans les conditions particulières ; Assuré se prévalant des conditions générales ; Connaissance du plafond par l'assuré ; Cassation pour non réponse aux conclusions

par James Landel

**P. 308** Défaut de permis de conduire et utilisation du véhicule à l'insu de l'assuré : après la Nouvelle Calédonie, la Polynésie Française

■ Exclusion de garantie pour défaut de permis de conduire ; Délibération n° 67-66 du 12 juin 1967 de l'assemblée territoriale de la Polynésie Française (art. 10) ; Conduite à l'insu de l'assuré ; Maintien de la garantie au profit des autres assurés que le conducteur démuné de permis ; C. assur., art. R. 211-13, al. 4 ; Inopposabilité à la victime de l'exclusion ; Non application en Polynésie Française

par James Landel

## Assurance construction

**P. 310** Quelles responsabilités et donc quelles assurances pour les travaux de rénovation énergétique comportant la mise en œuvre de pompes à chaleur ?

■ Police RC décennale ; Notion d'ouvrage ; Performance énergétique

par Pascal Dessuet

## Assurances de personnes

**P. 314** Taux garantis : un changement de taux est possible si une clause réserve la possibilité pour les parties au contrat-groupe de modifier le contrat

■ Assurance de groupe ; Modification ; Clause prévoyant la possibilité, pour l'assureur et le souscripteur, de modifier le contrat d'assurance ; Modification de la clause relative à la revalorisation de l'épargne retraite des adhérents ; Opposabilité aux adhérents (oui) ; Nouveau taux de rendement ; Application au montant global des versements des adhérents (oui) ; Absence de distinction selon la date des versements

par Luc Mayaux

**P. 317** Recours des collectivités en charge de l'aide sociale : élargissement ou cantonnement ?

■ Assurance sur la vie ; Aide sociale ; Récupération des prestations ; Récupération auprès du bénéficiaire d'une assurance-vie ; Requalification de l'assurance-vie en donation ; Condition ; Intention libérale du souscripteur vis-à-vis du bénéficiaire acceptant ; Montant de la récupération ; Limite ; Primes versées par le souscripteur

par Luc Mayaux

**P. 319** Recel successoral et contrat d'assurance-vie

■ Assurance-vie ; Recel successoral ; Bénéficiaire acceptant ; Condition ; Intention frauduleuse de porter atteinte à l'égalité du partage

par Sophie Lambert

**P. 321** Assurance sur la vie en unités de compte et faculté prorogée de renonciation au contrat : la bonne foi de l'assuré est requise

■ Assurance sur la vie ; Renonciation au contrat ; C. assur., art. L. 132-5-1 et L. 132-5-2 ; Absence de respect, par l'assureur, du formalisme informatif qu'il édicte ; Faculté prorogée de renonciation ; Caractère discrétionnaire ; Exercice abusif ; Abus possible (oui) ; Appréciation de l'abus de droit ; Situation concrète du souscripteur ; Assuré averti ou profane ; Informations réellement reçues ; Finalité de la renonciation exercée ; Recherches nécessaires

par Jérôme Kullmann

**P. 323** Assurance sur la vie à fonds dédiés : le paiement de la prime sous forme d'apports de titres est valable lorsque le contrat d'assurance, régi par la loi française, est distribué en France par un assureur dont la loi autorise l'apport de titres sur des fonds dédiés fermés

■ Assurance sur la vie ; Prime ; Moyen de paiement ; Assurance à fonds dédiés ; Prime payée par apport de titres ; Assureur luxembourgeois ; Contrat soumis à la loi française ; Caractéristiques techniques et financières relevant du droit luxembourgeois ; Art. 10-2 2002/83/CE du 8 novembre 2002 ; Caractéristiques permettant l'apport de titres sur des fonds dédiés fermés ; Validité du contrat d'assurance (oui) ■ Titres ; Propriété ; Loi du pays de la société émettrice ; Iles Vierges Britanniques ; Interprétation souveraine de cette loi étrangère par le juge français ; Souscripteur, propriétaire des titres ; Transfert valable de la propriété des titres à l'assureur en paiement de la prime du contrat d'assurance souscrit (oui) ■ Obligations d'information, de mise en garde et de conseil ; Obligations du banquier et de l'assureur ; Souscripteur, investisseur particulièrement avisé et conseillé ; Obligations (non)

par Jérôme Kullmann

## Assurances de responsabilité civile

**P. 325** Responsabilité de l'agent immobilier

■ Risques locatifs ; Assurance non souscrite par le locataire ; Vérification non effectuée par l'agent immobilier lors de la conclusion du bail ; Faute (oui) ; Incendie survenu durant la période renouvelée du bail ; Lien de causalité entre la faute et le sinistre ; Hypothèse d'une souscription de l'assurance lors de l'entrée dans les lieux ; Absence de certitude du maintien de l'assurance à l'époque du sinistre ; Absence de lien de causalité ; Responsabilité de l'agent immobilier (non)

par Jean-Pierre Karila

## Assurances de risques divers

**P. 329** La CJUE étend aux procédures non juridictionnelles la liberté de choix de l'avocat par l'assuré

■ Assurance de protection juridique ; Dir. 87/344/CEE du 22 juin 1987, art. 4, §1, a) ; Liberté de choix de l'avocat par l'assuré ; Procédure judiciaire ou administrative ; Procédure juridictionnelle ou non juridictionnelle

par Guillaume Brunel

## Assurance transport

**P. 333** Application de la notion d'accident de navigation au naufrage d'un bateau amarré à quai et absence de preuve d'un défaut d'entretien

■ Assurance maritime ; Risques garantis ; C. assur., art. L. 174-1 ; Accident de navigation ; Naufrage d'un bateau amarré à quai ; Rupture de canalisation d'arrivée d'eau ; Garantie contractuelle ; Stationnement permanent ; Défaut d'entretien (non) ; Garantie (oui)

par Franck Turgné

## Intermédiaires d'assurance

**P. 336** La sanction de la violation de l'obligation de non-concurrence

■ Agent général d'assurance ; Indemnité compensatrice ; Obligation de non-réinstallation ; Violation ; Statut des agents généraux ; Pénalité équivalente à la valeur de son indemnité de cessation de fonctions ; Demande de réduction ; Qualification de la pénalité ; Clause pénale, C. civ. art. 1152 (oui)

par Daniel Langé

## Procédure

**P. 339** De l'intérêt à agir du souscripteur qui n'est pas le propriétaire du bien sinistré

■ Intérêt à agir ; Action contre l'assureur du bien endommagé ; Intérêt à agir ; Qualité de propriétaire du bien ; Nécessité (non) ; Souscripteur du contrat d'assurance ; Qualité à agir (oui)

par Romain Schulz

## Table chronologique des sources commentées

### 2015

#### DÉCEMBRE

Cass. 1<sup>re</sup> civ., 17 déc. 2015, n° 14-18378, FS-PBI .....p. 336 113n0

### 2016

#### FÉVRIER

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 18 févr. 2016, n° 14-28104.....p. 310 113n2

#### MARS

Cass. 1<sup>re</sup> civ., 16 mars 2016, n° 15-14940.....p. 319 113n6

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-15306, F-PB .....p. 303 113m6

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 31 mars 2016, n° 15-11078 .....p. 325 113n9

#### AVRIL

Cass. crim., 5 avr. 2016, n° 14-85230.....p. 308 113m7

Cass. com., 5 avr. 2016, n° 14-24571, FS-PBRI .....p. 333 113n8

Cass. 1<sup>re</sup> civ., 6 avr. 2016, n° 15-10732 .....p. 298 113n5

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 7 avr. 2016, n° 15-14154.....p. 300 113n1

CE, 7 avr. 2016, n° 383342 .....p. 317 113n4

CJUE, 10<sup>e</sup> ch., 7 avr. 2016, n° C-460/14 .....p. 329 113m3

CJUE, 10<sup>e</sup> ch., 7 avr. 2016, n° C-5/15.....p. 329 113m3

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 14 avr. 2016, n° 15-20275.....p. 300 113n1

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 14 avr. 2016, n° 15-16625, 15-22147, F-PB ...p. 305 113m5

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 14 avr. 2016, n° 15-18392.....p. 314 113n3

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 14 avr. 2016, n° 15-17111, F-PB.....p. 339 113p0

AN, proposition de loi n° 3701, 27 avr. 2016.....p. 286 113p5

#### MAI

ACPR, « Contrats d'assurance-vie en déshé-  
rence : rapport de l'ACPR au Parlement », 2 mai 2016 p. 287 113p7

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 4 mai 2016, n° 15-15379.....p. 310 113n2

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 19 mai 2016, n° 15-12767, PB .....p. 321 113p3

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 19 mai 2016, n° 15-13606, PB .....p. 323 113p4

ACPR, Rapport annuel d'activité de l'ACPR,  
23 mai 2016.....p. 286 113p9